

Paris, le 14/09/2022

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 20-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

**la Chambre de métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire recrute dès que possible**

**un(e) secrétaire général positionné(e) rang 6**

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 30 septembre 2022 sous pli confidentiel à

Madame la Présidente  
CMA Centre-Val de Loire  
28 rue du Faubourg Bourgogne  
45000 Orléans

Par ailleurs, je vous prie de bien vouloir transmettre cette communication aux secrétaires généraux adjoints de votre chambre.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Julien GONDARD  
Directeur général



---

*Destinataires : Mmes et MM. les Secrétaires généraux de CMAR  
Copie à Mmes et MM. les Présidents*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

**CMA FRANCE**

12, avenue Marceau • 75008 Paris • +33 1 44 43 10 00

cma-france.fr • info@cma-france.fr

 • www.artisanat.fr

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004